



# CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 25 Juin 2024**

Convocation : le 18 JUIN 2024

Le **MARDI VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

## **Étaient présents :**

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

## **Étaient excusés :**

## **Pouvoir :**

## **Étaient absents :**

La totalité du conseil municipal est représenté.  
Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

## **APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024**

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

## **POINT SUR LES TRAVAUX**

- **Lotissement de la Plaine**

Il est indiqué à l'assemblée la nécessité d'acquérir du matériel assainissement supplémentaire. En effet, Monsieur le Maire indique qu'une première commande avait été engagée en 2023 dans la limite des crédits disponibles du budget de l'assainissement. Ainsi un nouveau devis de la société RTO est proposé pour un montant de 8 425.72 €HT. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 5 permis sont en cours d'instruction dont 1 qui a été redéposé suite à un rejet du service instructeur.

## **AFFAIRES GENERALES**

- **Maison de santé – point sur la consultation**

- Réhabilitation bâtiment

Le résultat de l'analyse des offres est présenté à l'assemblée. La commission d'appels d'offres propose de retenir les offres avec diverses options concernant des lots spécifiques.

Notamment, pour le lot menuiserie, la CAO propose de retenir l'option des volets roulants. Ainsi pour le lot menuiseries intérieures, la commission propose l'option des barres de protection pour chaises. Aussi,

et pour ce même lot Monsieur le Maire indique qu'une seconde option était proposée pour des protections de mur dans les zones de circulations et zones d'attentes.

Après échanges, le conseil municipal décide de retenir l'option complémentaire des protections de mur. Ainsi l'offre présentée à 18 028.20 €HT passe à 22 878. 20 €HT

Le conseil municipal valide les divers choix proposés et autorise M. le Maire à signer les marchés correspondants représentant un montant global de travaux d'un montant de 344 968.12 euros HT.

	<b>Estimation HT</b>	<b>Montant HT après analyse</b>	<b>Montant HT après analyse avec options</b>	<b>Choix des entreprises</b>
LOT 01 GROS OEUVRE DEMOLITIONS	38 096.50 €	28 220.00 €	28 220.00 €	LECLAINCHE
LOT 02 MENUISERIES EXTERIEURES	60 405.00 €	46 862.00 €	53 958.00 €	ALUTECH SAS
LOT 03 DOUBLAGE CLOISONS ISOLATION	37 898.00 €	39 988.20 €	39 988.20 €	THIERRY
LOT 04 MENUISERIES INTERIEURES	13 470.00 €	17 603.20 €	22 878.20 €	COLAS
LOT 05 ELECTRICITE COURANT FORT COURANT FAIBLE	32 745.00 €	38 589.32 €	39 875.12 €	JD ELEC 28
LOT 06 PLOMBERIE CHAUFFAGE VMC	62 760.00 €	55 948.64 €	55 948.64 €	CPC
LOT 07 PEINTURE	12 530.00 €	8 915.00 €	8 915.00 €	FAURIEUX
LOT 08 REVETEMENT DE SOL	10 452.00 €	7 260.60 €	7 260.60 €	LEDOUX
LOT 09 FAUX PLAFONDS	5 950.00 €	6 061.02 €	6 061.02 €	ISOLUX
LOT 10 ETANCHEITE	7 650.00 €	7 863.34 €	7 863.34 €	SOPREMA
<b>Sous total Lots gérés par Archigone</b>	<b>281 956.50 €</b>	<b>257 311.32 €</b>	<b>270 968.12 €</b>	
LOT 11 VRD	84 834.00 €	74 000.00 €	74 000.00 €	YOU SAUVETRE
<b>TOTAL HT Général</b>	<b>366 790.50 €</b>	<b>331 311.32 €</b>	<b>344 968.12 €</b>	

- Financement

Le plan de financement de l'opération est présenté au conseil municipal. Monsieur le Maire ajoute avoir reçu de nouvelles notifications de subventions. En effet la communauté de communes Cœur de Beauce a octroyé du fonds de concours pour cette opération à hauteur de 6000.00 €uros et de la part de l'Etat dans le cadre d'un dispositif appelé FONDS VERT pour un montant de 77 097 €uros.

<b>Montant des travaux</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
Travaux sur bâtiment	270 968.12 €	54 193.62 €	325 161.74 €
Maîtrise d'Œuvre Bâtiment 10 % - Archigone	27 096.81 €	5 419.36 €	32 516.17 €
Travaux VRD - parking et réseaux	74 000.00 €	14 800.00 €	88 800.00 €
Maitrise d'Œuvre VRD 7% - Dif conception	5 180.00 €	1 036.00 €	6 216.00 €
Démolition du hangar - Chartres Amiante	9 450.00 €	1 890.00 €	11 340.00 €
Contrôles divers	5 288.00 €	1 057.60 €	6 345.60 €
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>391 982.93 €</b>	<b>78 396.59 €</b>	<b>470 379.52 €</b>

## Plan prévisionnel de financement

Projet structurant - Département	51 778.00 €
FDI - Département	46 730.00 €
DETR ; DSIL (20%)	47 658.00 €
Région - contrat Cœur de Beauce	6 000.00 €
Fonds Vert - Etat	77 097.00 €
<b>TOTAL aides publiques</b>	<b>229 263.00 €</b>

FCTVA (16.404 %)	77 161.06 €
Solde à financer par Autofinancement ou emprunt	163 955.46 €
<b>TOTAL DE L'OPERATION</b>	<b>470 379.52 €</b>

- **Point de l'AD'AP (accessibilité handicapé)**

Monsieur SEILLE présente un bilan de situation des travaux réalisés dans le cadre du dispositif Ad'AP « agenda d'accessibilité programmé » visant à rendre accessible les établissements recevant du public (ERP) de la collectivité. Pour rappel, ce programme a été mis en place il y a plusieurs années. Plusieurs tranches de travaux ont d'ores et déjà été effectuées (mise aux normes des sanitaires de l'espace des 4 Vents ; du cabinet médical de la rue de chartres ; rampe handicapé pour accès à la boulangerie etc...) Ainsi et pour clôturer cette opération, il est nécessaire de créer un cheminement PMR sur le site du Moulin. Un devis a donc été sollicité auprès de l'entreprise LE CLAINCHE qui propose ces travaux pour un montant de 3 110.00 € HT.

Après échanges, ce devis est validé par le conseil municipal à l'unanimité.

- **Boulangerie**

Suite au développement de l'activité du boulanger, et en raison d'acquisition de nouveaux matériels, Monsieur le Maire précise le besoin de revoir l'installation électrique du laboratoire. Des devis pour la mise aux normes du fournil ont été demandés.

Un premier devis de l'entreprise DILESEIGRES a été réalisé pour un montant de 7882.00 € TTC. Un second reste est en attente de réception par la société ESARI.

Après échanges, le conseil municipal convient de retenir l'offre la moins disante. Le résultat sera porté à la connaissance de l'assemblée lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire rappelle que la récupération du FCTVA n'est pas réalisable sur les bâtiments générant des loyers.

- **Service technique & site du Moulin**

Il est indiqué à l'assemblée que les dispositifs d'alarmes des bâtiments techniques ainsi que la salle Ferron sont hors d'usage et obsolètes pour être réparés.

Ainsi Monsieur le Maire propose un devis de l'entreprise ALCEBIA pour un montant d'équipement de 2 127.80 € HT par bâtiment.

Il conviendra d'ajouter à l'équipement de base si nécessaire un module complémentaire d'un montant de 515.51 € HT pour les services techniques.

Après discussions, il est suggéré de faire faire un second devis pour comparatif et convient de retenir à l'issue le devis moins disant. Le résultat sera porté à la connaissance de l'assemblée lors d'un prochain conseil municipal.

- **Château d'eau**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de changer les surpresseurs du château d'eau.

La commune était dans l'attente d'un second devis. Au vu des résultats présentés à l'assemblée, c'est l'entreprise DURET qui a été retenue pour cette prestation.

DURET 20 857.41 € HT

RTO 26 990.00 € HT sans la pause

## EVENEMENTS - FESTIVITES

- **Élections législatives - scrutins du 30 juin et 07 juillet**

Monsieur le Maire rappelle les deux prochains scrutins des Elections législatives qui auront lieu de 08h00 à 18h00 les 30 juin et 07 juillet 2024. Il est présenté à l'assemblée les tours de garde prévus.

### Dimanche 30 juin 2024

Ordre	Plage horaire	Permanence		
1	08h00 – 10h00	M. DUBIEF	Mme TOURISSEAU	Mme LEGRAND
2	10h00 – 12h00	M. ORSINI	M. RIDET	M. PINEAU
3	12h00 – 14h00	M. CLAVIER	M. BRUNEAU	M. ELAMBERT
4	14h00 – 16h00	Mme AGOSTO	Mme MARCHAND	M. FILLON
5	16h00 – 18h00	M. SEILLE	M. BODA	M. LIBERT

### Dimanche 07 juillet 2024

Ordre	Plage horaire	Permanence		
1	08h00 – 10h00	M. DUBIEF	Ester PICHARD	Mme LEGRAND
2	10h00 – 12h00	M. ORSINI	M. RIDET	M. PINEAU
3	12h00 – 14h00	M. CLAVIER	M. BRUNEAU	M. FILLON
4	14h00 – 16h00	Mme AGOSTO	Mme MARCHAND	Mme DUBIEF
5	16h00 – 18h00	M. SEILLE	M. BODA	M. BILLON

- **Fête Nationale - Samedi 13 juillet**

Monsieur le Maire rappelle le programme de la soirée aux conseillers pour un début des festivités dès 21h00 à l'espace des 4 Vents. Il conviendra d'arriver un peu avant pour la mise en place.

Cette année, il est proposé de mettre en place des bons « boisson offerte » qui seront distribués aux participants pour contrôler le service du verre de l'amitié.

- **Bric à brac – dimanche 08 septembre**

Monsieur SEILLE indique qu'une réunion d'organisation a eu lieu. Les inscriptions sont ouvertes ; la communication sera faite très prochainement pour annoncer l'évènement. Il rappelle que cette journée fera l'objet également d'un rassemblement de véhicules et du forum des associations de la commune.

- **Octobre rose - samedi 12 octobre**

Mesdames AGOSTO et MARCHAND proposent pour la première fois à Ouarville l'organisation d'un évènement autour d'Octobre rose.

Une mobilisation d'un mois sera effectuée en proposant des tirelires chez les commerçants. La commune sera décorée pour appuyer cette mobilisation.

Une journée d'animations est prévue le samedi 12 octobre à la salle des 4 Vents avec la participation des associations ; une marche est également envisagée. Ainsi la chorale proposera un concert pour clôturer cet évènement.

- **Cochon grillé autour du Moulin – bilan**

Monsieur SEILLE réalise un bilan de la fête du Moulin qui a eu lieu samedi 1<sup>er</sup> juin. Il s'agit pour la deuxième fois d'une réussite malgré la météo qui n'a pas été clémente. Néanmoins, une très belle participation.

A ce titre, Monsieur le Maire tient à remercier les bénévoles et conseillers présents. Il déplore cependant la faible mobilisation du conseil municipal pour ce genre d'évènement et espère voir davantage de bénévoles pour d'autres manifestations organisées.

Monsieur SEILLE précise que pour 2025, un problème de calendrier va se poser pour pouvoir renouveler cette festivité. De ce fait, Il a été suggéré lors du comité d'organisation de proposer l'année prochaine d'organiser ce repas festif à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin en adaptant le programme.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une réunion « de quartier » est organisée mercredi 26 juin à 20h00 aux abords de la boulangerie pour évoquer avec les résidents de la rue de Chartres et alentours les futurs travaux de la rue de Chartres. Les conseillers municipaux sont invités à participer à cet échange.
- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'évènement « Visite de village » qui a eu lieu ce jour et qui a été organisé par la maison du tourisme Cœur de Beauce. Il indique que plusieurs visiteurs présents étaient pour la plupart extérieurs à Ouarville voire du département. Il rappelle que cette opération a pour but de diffuser une image valorisante du territoire en mettant en avant le patrimoine de chaque commune. Les visiteurs étaient ravis de la visite de Ouarville !
- Monsieur Seille rappelle la commission signalétique prévue jeudi 27 juin.
- Il est constaté que le Moulin n'est plus éclairé le soir. Monsieur le Maire rappelle que cette décision avait été prise lors des grosses augmentations des coûts d'électricité. Compte tenu du changement des ailes et de la belle période, il est peut-être envisageable de remettre en fonctionnement l'éclairage. Pour rappel, l'éclairage du Moulin n'est pas équipé en LED et le devis que la commune avait sollicité était très élevé. Il conviendrait de réétudier ce sujet et éventuellement solliciter le syndicat éolien pour d'éventuelles subventions.

La séance est levée à 22h40. Le prochain conseil municipal est fixé au 3 septembre 2024